



## Compte-rendu Conseil du 16 juin 2021

### **EMPRUNT COURT TERME**

Les travaux de l'aménagement sont quasiment terminés mais la notification de DETR pour la 2ème tranche n'ayant été notifiée que le 8 juin aucune subvention n'a pu être demandée, il n'y a donc pas assez de trésorerie pour régler les dernières factures d'Eiffage d'où la nécessité faire un emprunt à court terme.

Cet emprunt s'accompagnera peut-être d'une DM pour le budget.

### **DM2 COMMUNE**

Suite au vote concernant l'accord de recourir à un prêt relais en attendant les paiements des différentes subventions, le Maire explique qu'il faut également prendre une décision modificative pour intégrer ce prêt au budget primitif et propose :

- 200 000€ au 1643 en dépense d'investissement
- 200 000€ au 1643 en recette d'investissement.
- 1300.00€ au 66111 (intérêts d'emprunt)
- 1300.00€ au 752

Le conseil valide à l'unanimité la décision modificative.

### **LIMITATION VITESSE ROUTE DU SILLET**

Le panneau de limitation à 40 a été endommagé récemment lors d'un accident au carrefour de la Tuilerie et il serait préférable de limiter la vitesse sur la route du Sillet.

Le conseil, à l'unanimité, décide de limiter la vitesse sur la route du Sillet à 30 km/heure et charge le Maire de prévenir les riverains que cette limitation est d'application immédiate.